

TRAVAUX D'AMENAGEMENT SUR LA RD106



Aménagement futur du parvis devant le stade départemental Yves-du-Manoir

Du 26 septembre 2022 au 31 décembre 2023 et pour une durée de 15 mois, le Département aménage la rue Paul-Bert et le boulevard Edgar-Quinet, entre l'avenue Kléber et la rue Gabriel-Péri, à Colombes.

Il s'agit d'aménager la voirie afin d'accueillir le public dans des espaces publics de qualité et sécurisés lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Une piste cyclable bidirectionnelle sera créée depuis le centre-ville de Colombes au sud jusqu'au parc départemental Pierre-Lagravère.

Le chantier se déroulera en deux sections :

- Au nord : aménagement des abords du stade olympique Yves-du-Manoir, entre le carrefour Kléber et la rue Audra et du boulevard Pierre-de-Coubertin.
- Au sud : aménagement de la voirie avec insertion de pistes cyclables et d'espaces verts rue Paul-Bert et boulevard Edgar-Quinet, entre la rue Audra et l'avenue Gabriel-Péri.

Les travaux :

- développer un itinéraire cyclable confortable et sécurisé,
- favoriser les déplacements des piétons, notamment pour les personnes à mobilité réduite,
- créer des espaces qualitatifs autour du stade Yves-du-Manoir, futur site olympique,
- améliorer l'aspect paysager de ce secteur en créant des espaces verts et des plantations.

ZONE EN TRAVAUX DE SEPTEMBRE 2022 À DÉCEMBRE 2023

Section 1 - entre l'autoroute A86 et la rue Audra (26 septembre 2022 - 18 novembre 2023)



©CD92



Section 2 - entre la rue Saint-Denis et l'avenue de l'Europe (26 septembre 2022 - 18 janvier 2023)



©CD92

Modification des arrêts et de l'itinéraire des lignes de bus 164, 167 et 304



ATTENTION : Jusqu'au 28 octobre 2022, les lignes 235, 304 et 164 empruntent le boulevard Pierre de Coubertin en raison de la mise à sens unique de l'avenue Audra pour le chantier de dévoiement du réseau électrique (RTE).

PRINCIPES DE CIRCULATION PENDANT LES TRAVAUX

• Avenue Audra

Mise à sens unique jusqu'au 28 octobre 2022 en raison des travaux de RTE

• Boulevard Edgar-Quinet (entre l'avenue Audra et la rue Saint-Denis) :

Mise à sens unique du 26 septembre 2022 au 31 décembre 2023

• Boulevard Edgar-Quinet (entre la rue Saint-Denis et l'avenue Gabriel-Péri) :

Maintien du double sens de circulation, du 26 septembre 2022 au 8 janvier 2023

• Rue Paul-Bert (entre l'avenue Audra et l'autoroute A86) :

Maintien du double sens de circulation pendant les travaux (voir la carte ci-contre)

Horaires de chantier

Le chantier est en activité du lundi au vendredi de 8h à 17h. Les travaux à fortes nuisances sont interdits avant 8h, de 12h à 14h et après 19h. Le chantier est fermé les samedis, dimanches et jours fériés.

Livraisons du chantier et stationnement

Les livraisons s'effectuent pendant les horaires de chantier. Un dispositif sera mis en place pour assurer la sécurité et la fluidité des mouvements. Certaines places de stationnement seront neutralisées en fonction de l'avancement des travaux. L'accès aux commerces et aux habitations sera maintenu.

Contactez les représentants du chantier en cas d'anomalie, ou de source de danger potentiel

COLAS : 01 46 85 29 29

ASTEN : 01 46 85 85 00

Au démarrage du chantier, un agent de proximité viendra sur site pendant 2h toutes les 2 semaines (13h-15h) pour s'assurer du bon déroulement des chantiers aux abords des commerces, et pour répondre aux questions des riverains.

Pour rester informé :

- Waze : information et guidage lié à la mise à sens unique de la RD 106
- Site internet du Département : www.hauts-de-seine.fr/rd106
- Projets connexes : T1asnierescolombes.fr et colombes.fr



Contact + téléphone :

Direction des Mobilités / Département des Hauts-de-Seine.

0 806 00 00 92 (service gratuit + prix appel)

contact.hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

Venez découvrir l'exposition
"Sur Route et sur Rail"
du 18 septembre 2022 au 16 juin 2023
aux Archives départementales
à Nanterre

